

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Charles-Émile Prétat, 27 mars 1885](#)

Jean-Baptiste André Godin à Charles-Émile Prétat, 27 mars 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (448r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles-Émile Prétat, 27 mars 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51742>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 mars 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Prétat, Charles-Émile \(1825-1880\)](#)

Lieu de destination 58, Grove Street, Waterbury (Connecticut, États-Unis)

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Prétat du 15 mars 1885 : il lui adresse plusieurs ouvrages et le fait inscrire parmi les abonnés au journal *Le Devoir* ; il l'autorise à publier des extraits de ses ouvrages.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Livres](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 1 : Le Familistère*, Guise, Imprimerie Baré, 1884.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 2 : La réforme électorale et la révision constitutionnelle*, Guise, Imprimerie Baré, \[1884\].](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 3 : L'arbitrage international et le désarmement européen*, Guise, Imprimerie Baré, \[1884\].](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 4 : L'hérédité de l'État ou la réforme des impôts*, Guise, Librairie du Familistère, 1884.](#)
- Godin (Jean-Baptiste André), *Études sociales n° 5 : Associations ouvrières : enquête de la commission extra-parlementaire au ministère de l'Intérieur : déposition de M. Godin...*, Guise, Imprimerie Baré, 1884.
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action*, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Mutualité nationale contre la misère : pétition et proposition de loi à la Chambre des députés*, Paris, Guillaumin, 1883.](#)
- Godin (Jean-Baptiste André), *Mutualité sociale et association du capital et du travail ou Extinction du paupérisme par la consécration du droit naturel des faibles au nécessaire et du droit des travailleurs à participer aux bénéfices de la production*, Paris, Guillaumin, 1880.
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Solutions sociales*, Paris, A. Le Chevalier, 1871.](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guin Familistère.
27 mars 47

Cher Monsieur Prétat.

En reçu de votre lettre du
17^e, je vous adresse par la
poste, en deux paquets, les
ouvrages suivants :

Le Gouvernement	8,00
Solutions sociales	10,00
Mutualité sociale	5,00
Mutualité nationale	5,00
Les cinq numéros de Etudes sociales	1,40

Et je vous fais inscrire
pour un abonnement d'un
an au "Devoir" 11,00

Je vous autorise plei-
nement à faire toute
publication que vous
jugerez utile, d'extraits
de mes ouvrages et des
documents que je vous
envoie, mon désir n'étant
autre que de chercher à
répandre le plus possible
les idées utiles.

Truilly agréer, cher
Monsieur, l'expression de
mes meilleurs sentiments.

Guin